



SNPAD
Syndicat National
des Personnels Administratifs
de la Défense

COMPTE RENDU

Commission Administrative Paritaire Locale des Secrétaires Administratifs du CMG de METZ

La CAPL de METZ compétente à l'égard des Secrétaires Administratifs, s'est déroulée le 01/12/2016 sous la présidence du directeur du CMG de Metz, Monsieur Jean-Jacques NARAYANINSAMY et en présence de vos Commissaires **Force Ouvrière** : Mme ANDREU – BARAA Dijon ; Mme NOIRE – PFAF NE ; Mme FUENTES – CMG Metz ; Mme FELIX – CFIAR Strasbourg et Mme WEBER – CMG Metz.

L'ordre du jour de cette CAPL était le suivant :

- ⇒ approbation du PV du 22/06/2016,
- ⇒ bilan recours CREP 2015,
- ⇒ examen des travaux d'avancement au titre de 2017 pour les grades :
 - de secrétaire administratif de classe supérieure,
 - de secrétaire administratif de classe exceptionnelle.

Le président a rappelé le caractère confidentiel des débats aux différents membres et a lu la « note blanche » de la DRH-MD sur l'organisation du dialogue social et les modalités pratiques des CAPL.

✚ RECOURS EN NOTATION

Suivi de la demande de révision du CREP 2015 d'un SACN suite à la CAPL SA du 22/06/2016.

✚ AVANCEMENTS

➤ **Promotion au choix dans le grade de SACS : 15 postes obtenus/178 conditionnants.**

SACS 2017				
Chaines d'emploi	Condit.	Détachés	Cond. 2017 (détachés déduits)	Droits
DCSCA	68	1	67	5,33
SGA	47	0	47	3,74
DRH-AT	29	1	28	2,23
DCSEA	10	0	10	0,80
DCSSA	8	0	8	0,64
DRH-AA	3	0	3	0,24

DGGN (EST)	4	0	4	0,32
EMA-Chanc	1	0	1	0,08
SIMU	1	0	1	0,08
DGGN (NORD)	1	0	1	0,08
DIRISI	5	0	5	0,40
DRM	1	0	1	0,08
TOTAUX	178	2	176	14 + 1 réserve Président

- 15 postes attribués (dont 1 MàD MCDEF + 1 à la réserve du Président)

➤ **Promotion au choix dans le grade de SACE : 5 postes obtenus** /112 conditionnants.

SACE 2017				
ALE	Condit.	Détachés	Cond. 2017	Droits
SGA-SDPHF	33	0	33	1,54
DCSCA	33	2	31	1,45
DC DIRISI	6	0	6	0,28
DRHAT	15	2	13	0,61
GEND EST	2	0	2	0,09
EMA-Chanc	1	0	1	0,05
GEND NORD	1	0	1	0,05
DRM	1	0	1	0,05
SIMu	1	0	1	0,05
DC SEA	15	1	14	0,65
DRHAA	3	0	3	0,14
DCSSA	1	0	1	0,05
TOTAUX	112	5	107	5

✚ CONCLUSION

Les commissaires **Force Ouvrière** ont demandé 4 inversions pour le grade de SACS et 1 inversion pour le grade de SACE. Le Président n'a accordé aucun échange.

Force Ouvrière s'interroge sur l'utilité de siéger «en local», notre marge de manœuvre étant trop restreinte voire inexistante.

A METZ, le 1^{er} décembre 2016